COMITE DE QUARTIER DE SAINT FERJEUX

Recrutement Direction Centre Social-Maison de quartier

Le Comité de quartier de Rosemont St-Ferjeux a été créé le 1er avril 1977 à l'initiative des habitants. Association loi de 1901 laïque, donc totalement indépendante, le Comité de quartier œuvre depuis cette date pour améliorer la vie des familles dans le quartier. Historiquement, il est important de souligner la dimension solidaire de l'association avec la constitution d'un pôle solidarité au début des années 80. Cette solidarité est encore très présente à ce jour, corrélée à un souci de proximité, d'écoute et d'accompagnement des habitants du quartier.

Le Comité de quartier a poursuivi la diversification de ses activités ; celle-ci se traduisant, entre autres, par l'obtention d'agréments spécifiques et la mise en place de différentes conventions avec la Ville de Besançon (convention cadre « Maison de quartier »), la CAF (agrément Centre Social) ou encore le Département (agrément conduite Atelier Chantier d'Insertion).

Le Comité de quartier emploie une trentaine de personnes (dont 16 permanents) pour 19 ETP, accueille 1 200 adhérents, une trentaine d'associations et autant de bénévoles. Son budget s'élève à 1 200 000 €.

Missions déléguées :

Placé (e) sous l'autorité du Conseil d'Administration, représenté par son Président, vous serez chargé (e) de :

• La conception et la conduite des projets Associatif et d'Animation Globale par

- O Le pilotage du projet d'animation globale et de ses différentes étapes : élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation
- o L'établissement et la mise en œuvre du plan de communication
- O La rédaction des rapports d'activités, de bilans qualitatifs et quantitatifs d'actions et par le rendu compte régulier du déroulement du projet aux instances de gouvernance (conseil d'Administration, comité de pilotage...)
- O La participation à une vie de réseaux thématiques et/ou entre pairs aux différentes échelles territoriales.

• L'animation et la coordination des partenariats par

- La création et le développement des partenariats avec l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités locales, institutions, bailleurs, associations...
- O Une attention particulière à l'articulation du projet social avec les différents dispositifs institutionnels et politiques publiques
- O Une organisation de la concertation et de la coordination avec les professionnels et acteurs impliqués en fonction des problématiques sociales locales
- La représentation du centre social dans les Instances partenariales de son territoire

• Le développement de la dynamique participative au sein de la Maison de quartier-Centre Social et du territoire par

- L'impulsion de la démarche participative et la dynamisation de la participation des habitants dans l'élaboration et la conduite du projet
- La facilitation de la coordination des différents acteurs de la vie associative locale
- L'organisation de l'accompagnement des bénévoles et des associations demandeuses

• La gestion des ressources humaines salariées et bénévoles par

- o La création de lien entre les instances de gouvernance et le personnel
- o La déclinaison de la politique des ressources humaines définie par l'employeur
- L'impulsion d'un travail concerté en garantissant et facilitant l'expression des équipes
- Le fait de favoriser le développement des compétences individuelles et collectives des équipes
- L'encadrement et la gestion administrative du personnel (planning, congés, horaires, formation...)
- La proposition et la mise en œuvre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

• Le pilotage de la gestion administrative et financière par

- o La contribution l'établissement du compte de résultat et du budget prévisionnel
- O Un travail continu avec les instances de gouvernance en charge de la politique économique
- Le suivi de la bonne exécution du budget prévisionnel
- La négociation de l'obtention de financements liés au projet de la structure et la tenue d'une veille sur les opportunités de financement.
- o La gestion de la sécurité des personnes et de l'équipement

Profil souhaité:

Vous adhérez aux valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire ainsi qu'à celles de l'Education Populaire.

Vous avez une expérience de management dans les domaines de l'action sociale, éducative et ou culturelle et détenez une expertise dans le fonctionnement du secteur associatif.

Vous avez une aptitude certaine au management des équipes et possédez des qualités relationnelles.

Doté (e) d'une expérience dans la gestion administrative et financière, vous avez des qualités d'organisation, de synthèse et un souci d'efficience. Vous êtes autonome avec une forte capacité de travail et un gout pour la polyvalence.

Formation: DESJEPS, CAFDES

Expérience (souhaitée) : 3 ans sur un poste similaire

Poste:

CDI à compter du 1^{ier} Mars 2025 (tuilage d'un mois avec la direction en place) ; statut cadre au forfait jours (animations ponctuelles le week-end).

Salaire indicatif : 40 000 à 45 000 € (selon expérience) sur 12 mois.

Avantages sociaux : mutuelle, prévoyance, CSE.

<u>Candidature (lettre de motivation + CV) uniquement par mail à l'adresse suivante</u> :

direction@comite-stferjeux.fr

<u>Date limite de dépôt</u> : 15 Octobre 2024